

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 19 MARS 2015

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	26

N° 15-DCM-DGS-035

L'AN DEUX MILLE QUINZE & LE DIX-NEUF MARS à treize heures quarante-cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 Mars 2015

OBJET DE LA DELIBERATION : « LES CLASSIQUES DU PRADET » - DEMANDE DE SUBVENTIONS

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Dominique ROLLAND – Pierre-Laurent CHABLE

POUVOIRS : Valérie RIALLAND à Christian GARNIER
Lionel RIQUELME à Jean-Michel PEYRATOUT
Viviane TIAR à Josiane SICCARDI
Agnès BIASUTTO à Michel LUCIANI
Magali VINCENT à Céline PRATI-AIGUIER

ABSENTS : Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline PRATI-AIGUIER

=====

Mme Bénédicte LE MOIGNE, Conseillère municipale, donne lecture de l'exposé suivant :

Afin de prolonger et enrichir l'offre culturelle sur la commune du Pradet, il a été décidé la création d'un festival de musique classique au début de la saison estivale, ciblant plusieurs objectifs :

- Proposer aux amateurs de musique classique et d'opéra un cadre inédit
- Attirer de nouveaux publics en offrant une soirée gratuite dans un lieu de passage
- Proposer une nouvelle offre culturelle aux estivants

Pour cette 1^{ère} édition, trois soirées seront proposées, deux en plein air dont une gratuite :

- L'Opéra symphonique de Toulon ouvrira ces premiers Classiques du Pradet dans le parc Cravéro
- Un pianiste soliste s'installera à La Garonne et permettra à ceux qui le souhaitent de profiter de cette soirée en bord de mer de manière festive et conviviale dans la mesure où la représentation est totalement libre d'accès. Cette soirée a également pour but de créer de l'animation économique dans un lieu de vie « quartier de la Garonne » qui habituellement reçoit moins de visiteurs en soirée.
- Deux artistes clôtureront cette première édition pour une soirée piano-violon à l'Espace des Arts

Afin d'obtenir tous les moyens indispensables à l'organisation de cette grande soirée, il est nécessaire de recevoir la reconnaissance institutionnelle par l'attribution d'une aide financière, selon le budget ci-dessous :

Even	Dépenses	Recettes
Concert opéra	10 000,00 €	7 500,00 €
Concert Espace des Arts	900,00 €	2 388,00 €
Concert Garonne	1 700,00 €	-
VHR	308,00 €	-
Location pont lumière	10 000,00 €	-
Subvention CR PACA	-	4 581,60 €
Subvention CG Var	-	4 581,60 €
Financement Commune	-	3 856,80 €
TOTAL	22 908,00 €	22 908,00 €

Il est donc demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter pour cette première édition des Classiques du Pradet, le soutien le plus élevé possible auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée.

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

Acte exécutoire en application
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.
Transmis au contrôle de légalité le :

..... 2.6 MARS 2015

Publié ou notifié le :

..... 2.7 MARS 2015

Le Maire,

